Communiqué commun

Appel à la grève de tous les EHPAD le mardi 30 janvier 2018 !

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur, le Président de la République refuse de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/7 et du 07/12/17.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à *« un problème de management »* et non uniquement à une question du financement, les organisations réunies ce jour condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements.

C'est pourquoi, les Fédérations syndicales FO des services publics et de santé, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, CFDT santé/sociaux, UNSA santé/sociaux et CFTC santé/sociaux, réunies le jeudi 14 décembre 2017, ont décidé d'appeler les personnels des établissements accueillant des personnes âgées et des services à domicile **à une journée de grève nationale et de mobilisation le mardi 30 janvier 2018.**

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age **;**

- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;

- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;

- Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;

Enfin, ils réaffirment leur ferme volonté d'être reçus par Emmanuel Macron.

Les Fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA et CFTC invitent leurs syndicats à organiser dans chaque département, dans le cadre de la grève, des rassemblements, manifestations, délégations auprès des délégations territoriales de l'ARS et des Conseils Départementaux.

Paris le 14/12/17